port provisoire sur l'activité générale des fait de ne pas bouger. administrateurs.

M. Knowles: Une question supplémentaire, à ce qu'il réfléchisse à la possibilité de faire un rapport provisoire au début de la semaine aura eu quelques jours pour mettre les choses en train. Voudrait-il alors nous faire savoir si ses membres agissent en tant qu'administrateurs aux termes du statut, ou plutôt en fonctions de Hal Banks? comme des moniteurs?

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, avant que le ministre réponde, j'invoque le Règlement. Je l'invoque, parce que le député, en tant que député distingué et de longue date, connaît très bien ce Règlement.

M. MacInnis: J'en appelle au Règlement.

M. l'Orateur: Je le regrette, la Chambre est déjà saisie d'un rappel au Règlement.

L'hon. M. Pickersgill: Mon rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, c'est que le député semble chercher à déclencher un débat sur le sens d'une loi récemment adoptée par le Parlement, au lieu de chercher à se renseigner sur la façon dont le gouvernement se comporte par rapport aux règles régissant les questions posées à la Chambre. Je demanderais à Votre Honneur de réfléchir à cette question, comme je l'ai déjà fait, pour voir s'il ne faudrait peut-être pas rappeler à tous les députés l'objet de la période réservée aux questions, comme l'a fait à plusieurs reprises le député d'Edmonton-Ouest, au cours de la législature précédente.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne ce rappel au Règlement, si c'en est bien un, je voudrais poser la question de privilège. Le gouvernement a invité les députés à prendre connaissance de la loi, et les seuls renseignements que nous ayons pu espérer étaient ceux que fournissait celle-ci. Je poserai donc la question de privilège, pour rappeler au ministre...

L'hon. M. MacEachen: Je n'ai rien dit de la sorte aujourd'hui.

[L'hon. M. MacEachen.]

s'il serait raisonnable de demander à ces M. Knowles: En réalité, si le secrétaire personnes de nous faire un rapport provisoire d'État n'était pas venu à l'aide du ministre moins de 48 heures après leur nomination. du Travail, celui-ci se trouverait en meilleure J'espère que les honorables députés ne s'at- posture. J'ai saisi l'occasion de rappeler au tendront pas à trouver dans un tel rapport ministre du Travail la promesse qu'il a faite le texte des entretiens des membres du à la Chambre le 11 octobre, soit que, s'il conseil d'administration, dans l'exercice de paraissait nécessaire d'établir un rapport proleur mandat, avec des personnes ou avec des visoire, il en produirait un et ferait une dirigeants de l'un ou l'autre des cinq syndicats. déclaration à la Chambre. Je l'ai simplement C'est à quoi je pensais en répondant tout à rappelé au ministre, et il a accepté de prol'heure à la question, et non pas à un rap- céder ainsi. Le secrétaire d'État aurait mieux

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, une autre question supplémentaire à l'adresse du minismonsieur l'Orateur. Le ministre voudra-t-il tre du Travail. Dans la réponse qu'il vient se rendre compte que ma demande tendait de donner au député de Winnipeg-Nord-Centre, il a mentionné qu'à son avis, les administrateurs ne devaient pas nécessaireprochaine, quand le conseil d'administration ment faire rapport de tout entretien qu'ils pourraient avoir avec les dirigeants des cinq syndicats. Peut-on l'interpréter comme la reconnaissance par le gouvernement du maintien

(Plus tard)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, vu que, de toute évidence, nous ne pourrons savoir si le conseil d'administration a pris des engagements envers M. Banks, peut-être le ministre de la Justice voudrait-il nous dire si le gouvernement a fini d'envisager la possibilité de porter des accusations contre M. Banks? Nous essayons d'obtenir ce renseignement depuis plusieurs jours. D'après ce que nous voyons aujourd'hui, Banks serait encore le petit mignon du gouvernement.

L'hon. Lionel Chevrier (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré à la Chambre que cette question était à l'étude. C'est encore vrai. Je sais et j'espère qu'étant donné les circonstances, la Chambre me croira sur parole. Je dois ajouter que si j'allais plus loin, en ma qualité de ministre de la Justice. ce ne serait pas, pour le moment, dans l'intérêt public.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Une question supplémentaire. J'aimerais demander au ministre de la Justice s'il veut promettre à la Chambre que, ce soir, lors de l'étude de ses crédits, il sera disposé à répondre à cette question et à nous fournir un rapport au sujet des enquêtes sur les circonstances qui ont entouré les voies de fait dont furent victimes plusieurs marins à bord d'un train, cette semaine, afin que nous n'entendions plus de ces réponses où le ministre, après n'avoir rien dit en réalité, ajoute que, pour le moment il ne peut dire rien de plus.